

Le 14 août 2026



MATIÈRES LAITIÈRES

Un bulletin mensuel pour les producteurs laitiers du Nouveau Brunswick.



DANS CE NUMÉRO

Messages P5

Éducation Nutrition

Faits amusants

Et plus ...

Nominations au conseil d'administration

Le mandat des directeurs suivants prendra fin le 3 décembre 2026. Les formulaires de mise en candidature seront postés aux producteurs par les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick (PLNB) à la fin du mois d'août.

Région de Moncton : George Wesselius termine un premier mandat de trois ans et a indiqué qu'il sollicitera l'appui des producteurs du secteur de Moncton pour sa mise en candidature.

Région Nord-Est : Mike Bouma termine un premier mandat de trois ans et a indiqué qu'il sollicitera l'appui des producteurs du secteur Nord-Est pour sa mise en candidature.

Itinérant: Paul Gaunce a informé le conseil qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat.

Paul termine 20 années de service à titre de directeur. Au cours de cette période, il a occupé les fonctions de vice-président du PLNB de 2010 à 2013, puis de président de 2014 à 2021, dirigeant l'organisation dans le cadre de nombreuses négociations nationales, régionales et provinciales portant sur la mise en commun des revenus et l'établissement des prix du lait.

Les producteurs qui souhaitent soumettre leur candidature à un poste de directeur d'une région ou au poste de directeur itinérant sont invités à remplir le formulaire de mise en candidature approprié. Pour être admissible, un candidat doit être inscrit auprès du PLNB à titre de représentant politique ainsi que le représentant d'affaire et appuyée par les représentants politiques de cinq autres fermes laitières.

Le 14 août 2026

**PRIX MOYEN
JUILLET 2026**

\$98.66/hl ou
\$22.93/kg de MG

MG: 4.2984 kg/hl,
PRO: 3.2814 kg/hl
LAS: 5.8709 kg/hl

**DATE LIMITE DE LA
BOURSE DE
CRÉDITS**

16h00
le 18 août 2026

SVP soumettez vos
offres sur le portail
PLNB—
www.nbmilk.org

**DATE LIMITE DE LA
BOURSE DE
QUOTAS:**

16h00
le 1 septembre 2026

Veuillez envoyer vos
mises ou offres par
courriel au
quota@nbmilk.org

PLNB OFFICE 506-432-4330

Steve Michaud <i>Directeur général</i>	Ext. 22
Ashley Baskin <i>Analyste des politique</i>	Ext. 23
Transports	Ext. 22 ou Ext 25
Luke Chase <i>Services aux producteurs</i>	Ext. 25
Delaney Lewis <i>Commis de bureau</i>	Ext. 26
Katie Bleakney <i>Coordinatrice promotion</i>	Ext. 27
Natasha McKillop <i>proAction</i>	Ext. 28
Breanne Wesselius <i>Coordinatrice communautaire</i>	Ext 30

Mise à jour du marché

La mise à jour du marché reviendra pour le numéro du mois prochain Matières Laitières. Utilisez le lien suivant pour obtenir les informations les plus récentes :

Mise à jour du marché de 2026



**Searching for
DAIRY FARMS AND/OR QUOTA**

**nous cherchons des
FERMES LAITIÈRES
ET/OU QUOTA**

All of NB Any Size

We are looking for dairy farms of any size/quota capacity in New Brunswick. **We have experienced and pre-approved buyers** ready and waiting! If you are thinking of selling now or in the future, contact [Sarah Brennan-REALTOR®](#)

Nous cherchons des fermes laitières de toutes grandeurs/quotas, n'importe où au Nouveau-Brunswick. **Nous avons des acheteurs qualifiés et pré-approuvés** prêts à vous accueillir! Si vous pensez de vendre présentement ou dans le futur, contactez [Sarah Brennan-agente immobilière](#).

Contact Us! contactez-nous!

 **1-506-435-1178**
 sarah@sarahbrennan.ca



CONSEIL D'AMINISTRATION

Wietze Dykstra Président	506-325-8192
Gilbert Matheson 1er Vice	506-434-2357
Becky Perry 2ième vice	506-435-0651
Denis Cyr Nord-ouest	506-426-0788
George Wesselius Moncton	506-227-0463
John Schuttenbeld Fredericton	506-461-9254
John Best Woodstock	506-425-0765
Mike Bouma Nord-est	506-547-5843
Paul Gaunce Itinérant	506-650-9595

MISSION PLNB

Représenter les intérêts des producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick dans leur quête d'exploitation de fermes laitières durables qui produisent du lait de haute qualité dans le cadre d'un système de gestion de l'offre.

EVÈNEMENTS

Réunion du conseil
d'administration du PLNB
le 1 septembre, 2026

lpt realty
BROKERAGE FOR LIFE™

(not intended to solicit anyone currently under contract)
(pas intentionné pour les personnes actuellement sous contrat)

Le lait. Produit ici Par des gens d'ici.

Les produits laitiers canadiens proviennent de fermes familiales, axées sur la production de lait de qualité selon les normes élevées que vous connaissez et attendez. Elle joue un rôle crucial dans notre économie et notre approvisionnement alimentaire. Bien que le Parlement se soit engagé à défendre la gestion de l'offre, il est important que les décideurs sachent que les Canadiens appuient la gestion de l'offre et ne veulent pas de plus de concessions laitières. Cliquez sur le lien pour envoyer une lettre : <https://lelaitproduitici.ca/fr>

Modifications des frais proAction

Frais de validation ProAction: À compter du 1er août 2026, le PLNB déduira 450 \$ de l'état de compte d'un producteur après la validation de leur ferme. Ces coûts étaient auparavant récupérés auprès de tous les producteurs grâce du prélevé d'administration.

Évaluations des animaux par Holstein Canada: À compter du 1er août 2026, le PLNB ordonnera à Holstein Canada de récupérer directement ses frais d'évaluation des animaux ProAction auprès des producteurs, plutôt que de facturer ces frais au PLNB, qui récupérait auparavant ces frais par l'entremise du prélevé d'administration facturé à tous les producteurs. La structure des frais d'évaluation des animaux de Holstein Canada et autres détails sont présentées sur leur site web au lien ci-dessous. Holstein Canada facturera directement le producteur pour les services d'évaluation du bétail ProAction après avoir complété l'évaluation du bétail.

[https://www.holstein.ca/Public/fr/Services/proAction_Bien-%C3%AAtre animal/Tarification et horaire](https://www.holstein.ca/Public/fr/Services/proAction_Bien-%C3%AAtre%20animal/Tarification_et_horaire)



ACHETER ET VENDRE

S'il vous plaît envoyer vos petites annonces à nbmilk@nbmilk.org

Le scoop des médias sociaux

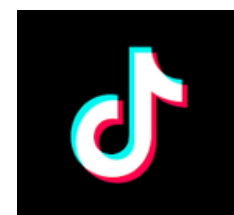
🎬 APPEL 🎬 AU CASTING

Nous recherchons des éleveurs laitiers à l'aise sociale qui veulent aider à créer du contenu vidéo amusant et engageant pour les chaînes sociales du PLNB!

Si vous aimez raconter des histoires, filmer, monter – ou tout cela – nous serions ravis d'avoir de vos nouvelles.

📱 Intéressé?

Envoyez un texto au 902-877-9355 ou envoyez un courriel michelle.kempton@dfc-plc.ca



EN VEDETTE

Éducation Nutrition

Activités avec des produits laitiers dans les Clubs Garçons et Filles

Éducation Nutrition travaille à rejoindre les parents et les jeunes à l'extérieur du milieu scolaire. Une nouvelle initiative a été lancée avec les Clubs Garçons et Filles et a permis de joindre des jeunes inscrits aux programmes parascolaires.



La diététiste d'Éducation Nutrition a animé des activités culinaires dans **3 Clubs Garçons et Filles** à Moncton, Dieppe et Riverview. Ces activités ont rejoint **160 enfants, qui ont rapporté des coupes à parfait à la maison** à leurs parents.

Sept autres Clubs Garçons et Filles ont reçu le matériel nécessaire pour réaliser l'activité culinaire dans leur établissement.

Ces activités aident les enfants à développer des compétences culinaires de base tout en utilisant des produits laitiers dans leurs collations. Nous espérons que les familles prépareront des parfaits à la maison en utilisant les coupes réutilisables.

Faits amusants avec Paige

par Paige Perry

Bien avant la création des frigos, les gens de Russie et de Finlande avaient du mal à conserver leur lait longtemps sans qu'il ne se gâte. Dans leurs communautés rurales, il y avait des grenouilles brunes européennes, et le vieux conte sage transmis de génération en génération était de placer la grenouille vivante dans les seaux à lait pour éviter qu'elle ne s'agrisse rapidement. Ce conte populaire a fonctionné pour de nombreuses familles pendant de nombreuses années sans aucune preuve, mais en 2012, un professeur, le Dr Albert Lebedev de l'Université de Moscou, a résolu le mystère. Puisque la peau des grenouilles contient environ 76 peptides différents pour les protéger dans leur habitat, la plupart sont de puissantes substances antimicrobiennes qui empêchent la croissance de bactéries et de champignons pour rester en bonne santé dans la faune, cela évite que le lait ne se gâte rapidement. Bien que cela ait fonctionné il y a de nombreuses années et que ce soit un fait intéressant dans l'histoire, vous ne devriez pas mettre une grenouille dans votre lait, essayez au frigo.

<https://ucanr.edu/blog/master-food-preserved-san-bernardino-county/article/got-too-much-milk-first-find-frog>

SALON PROVINCIAL DU N.-B. DE BOVINS LAITIERS

Terrains d'exposition de Fredericton
Juge JP Charest
Dimanche le 6 septembre 2026 à 9 h

Classes de génisses Holstein et races de couleur :

Veau d'été : 1er juin - 31 août 2026
Génisse du printemps : 1er mars - 31 mai 2026
Génisse d'hiver : 1er décembre 2024 - 28 février 2026
Génisse d'automne : 1er septembre - 30 novembre 2025
bovins d'été : 1er juin - 31 août 2025
bovins du printemps : 1er mars - 31 mai 2025
bovins d'hiver : 1er décembre 2024 - 28 février 2025

**INSCRIVEZ-VOUS SUR ASSISTEXPO
JUSQU'AU 30 AOÛT**

MESSAGES P5

– journée additionnelle pour le mois de mai 2026 - conventionnel

En complément des modifications apportées à la politique de paiement SNG/G afin de combler le marché croissant de la protéine qui nécessite des volumes de lait additionnels (pas de matière grasse), les offices de P5 ont convenu d'émettre une journée additionnelle à tous les producteurs conventionnels pour le mois de mai 2026. Cette journée est non cumulative.

Le premier objectif des offices de mise en marché des provinces de P5 est de suivre de près l'évolution des marchés et de répondre à la demande de manière optimale. Les offices de mise en marché vont continuer à s'adapter aux signaux pour réagir à tout changement des marchés, lorsque requis.

Le tableau suivant résume l'émission des journées additionnelles:

2026	Conventionnel
juin	
juillet	
août	1
septembre	1
octobre	1
novembre	1
décembre	

quota non-vendable – 1er juin 2026

En plus des modifications de la politique de paiement annoncées ci-dessus, et afin de continuer à augmenter les volumes de production à moyen et long terme, les conseils d'administration du P5 ont approuvé d'émettre 2% de quota non-vendable à tous les producteurs du P5, à compter du 1er juin 2026. L'objectif de ces annonces est de mettre en œuvre les changements rapidement avec les outils disponibles. Le Comité sur le quota du P5 continuera de suivre l'évolution des marchés afin de déterminer si des ajustements supplémentaires sont nécessaire, autant à la politique de paiement qu'aux signaux de production.

Tableau des modifications à la politique de paiement des composants depuis 2020 :

2020	Réduction du ratio SNG maximal de 2,35 à 2,30
2021	Deux niveaux de prix et ratio de marché à 2,00. Niveau 2 payé entre 2,00 et 2,30 au prix de la classe 4a pour tous les SNG.
2022	Réduction du ratio SNG maximal de 2,30 à 2,25
2023	Réduction du ratio SNG maximal de 2,25 à 2,20 Ajustement du prix de niveau 2 à 70% du prix de la classe 4a pour la protéine et à 0,63 \$/kg pour le lactose et autres solides.
2025-08	Ajustement du prix de niveau 2 au prix de la classe 4a pour la protéine et à 0,90 \$/kg pour le lactose et les autres solides.
2026-01	Augmentation du prix de la protéine de niveau 2 par une bonification de 3,00\$/kg.
2026-04	Augmentation du ratio de marche à 2,20 et ratio maximum à 2,30. Modification de la répartition des revenus du lactose et des autres solides pour octroyer de 30% de ces revenus à la matière grasse et 70 % à la protéine, de niveau 1.

modifications apportées à la politique de paiement des composants

– 1^{er} juin 2026

À compter du 1er juin 2026, les conseils d'administration du P5 ont approuvé des modifications de la politique de paiement afin d'accroître la production de protéines :

- Augmentation du ratio maximum de 2,30 à 2,50 pour les SNG de niveau 2 ; et
- Retrait de la bonification des prix de matière grasse, en attribuant 100% (et non 70%) des revenus résiduels du lactose et des autres solides à la protéine de niveau 1.

Dans le cadre de l'évaluation continue des paramètres de la politique de paiement, il a été conclu que, pour répondre à la demande croissante du marché en protéines, le volume produit par le P5 doit augmenter de manière significative. En conséquence, le ratio maximal est augmenté à 2,50 afin de permettre à tous les producteurs de contribuer davantage. Aucun changement n'est apporté au ratio de marché de 2,20 car il demeure conforme à la demande du marché. Le ratio SNG P5 de 2025 était 2,1190, mais la demande du marché pour les SNG étant actuellement plus proche de 2,20. Afin de souligner l'importance d'accroître la teneur en protéines et les volumes produits, la matière grasse sera payée au revenu obtenu du marché. Le revenu résiduel provenant du lactose et des autres solides sera attribué à 100% pour bonifier le prix de la protéine de niveau 1. Cette modification devrait entraîner une hausse du prix de la protéine d'environ 1,60\$ et une baisse du prix de la matière grasse du beurre d'environ 1,20\$.





AUTOUR DE LA TABLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISIONS CLÉS

- Modifications approuvées à l'Arrêté sur les frais de commercialisation et à celle de la Rémunération des directeurs.
- A soutenu la poursuite des travaux du Comité vétérinaire sur les changements proposés aux services vétérinaires publique.
- A nommer un observateur suppléant pour les réunions du comité du quota P5 afin d'assurer une représentation cohérente pour le PLNB.
- Approbation de la recommandation du CEM pour un budget de 32 000 \$ afin de former les producteurs aux modifications au programme pro-Action 2027.
- Approuvé de remplacer la politique de perte d'autodéclaration du PLNB par la politique de réintégration de l'autodéclaration du DFNS.

DISCUSSIONS CLÉS

- Discuté du moment où l'émission de quotas et les journées incitatives devraient être utilisées afin de s'assurer que les producteurs aient une vision plus claire de la manière de répondre à la demande du marché des matières grasses et des solides non gras.
- A examiné l'état de la révision de la politique de quotas du PLNB. Les travaux provinciaux continueront à la suite des commentaires de l'Ontario et du Québec.
- Discussion pourvue sur le Programme des nouveaux entrants du PLNB, y compris si le programme actuel demeure efficace et où des ajustements pourraient être justifiés pour mieux soutenir la viabilité et la croissance à long terme des nouveaux entrants.
- Le Conseil a choisi de retarder la mise en œuvre des limites d'achat de crédit pour les producteurs soumis à des pénalités de qualité du lait, prêt à être déployé, jusqu'à ce que les défis logistiques des échantillons de qualité du lait soient résolus.
- A examiné le Plan stratégique 2024–25 et identifié les domaines nécessitant une attention continue, notamment la transformation de niche/à la ferme, les relations gouvernementales, la logistique de la qualité du lait, la succession du conseil et du personnel, ainsi que les politiques de ressources humaines.
- Nous avons discuté du rôle et de la valeur de Milk2020 ainsi que des conférenciers potentiels pour son assemblée générale.
- Nous avons discuté des options pour mieux aligner les ratios SNG des producteurs avec l'évolution des exigences du marché.

LE 29 JUILLET 2026

PARTICIPATION

Tous ont participé en personne y compris le représentant de la CPFNB et le Leader. John Best s'est joint virtuellement. Mike Bouma n'était pas disponible. Personnel : Steve Michaud, Ashley Baskin, Sharon Beasley (CFO Center) a présenté les états financiers virtuellement.

RAPPORTS ET MISES À JOUR

- Rapport du directeur général
- Rapports du chef de finance
- Mises à jour de divers réunion tel que l'ATLC, le P10, le PLC et le CEM.
- Nous avons discuté des défis actuels et futurs de la collecte et de la livraison du lait ainsi que des efforts pour rassembler les transformateurs et les transporteurs afin d'explorer des solutions pour y remédier.
- Séance à huis clos tenue avant la levée.

RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES PRODUITS NATURELS

Plans de construction, d'extension, de modification, d'installation ou de remplacement

50(1) Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris une étable laitière, une salle de traite ou une laiterie, doivent être soumis à l'approbation de la Commission ou d'un inspecteur avant que les travaux ne soient entrepris. 50(2) Plans pour l'installation.

<http://laws.gnb.ca/en/ShowTdm/cr/2010-19//>

LAIT DE QUALITÉ

Des tests supplémentaires sont disponibles auprès de RPC. Veuillez contacter RPC directement par courriel dairy.rpc@rpc.ca Ou 506-452-1212

Les camionneurs sont licenciés pour évaluer le lait. Ils ne refusent de ramasser le lait selon les règlements. Une fois votre lait est refusé, vous êtes requis de le jeté et de corrigé le problème qui a contribué au refus et de nettoyer le réservoir avant d'ajouter la prochaine traite.

Les producteurs sont invités à communiquer avec les inspecteurs de la santé publique pour obtenir de l'aide afin de déterminer les causes de ce rejet.

FONDS DE PÉNALITÉ

Financement proactif : Les producteurs avisés de la deuxième infraction ou d'une infraction subséquente à la qualité du lait, avant l'imposition d'une pénalité, sont autorisés à compenser, une fois par année, le coût d'une visite d'un technicien de la qualité du lait à un maximum de 1000 \$. Les producteurs peuvent présenter une demande de financement en transmettant les factures payées au bureau du PLNB.

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
Rapport sommaire sur la production et le paiement pour Juillet 2026

Bourse de quota pour Aout, 2026

Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
\$24,000.00		.0	.0	851.7	851.7	851.7	
TOTALS	0	.0				851.7	60

QESP = Quota Exchange Selling Price

.0 of 851.7 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of \$24,000.00 were purchased.

There was a total of .0 kgs offered for sale and total bids to purchase of 851.7 kgs.

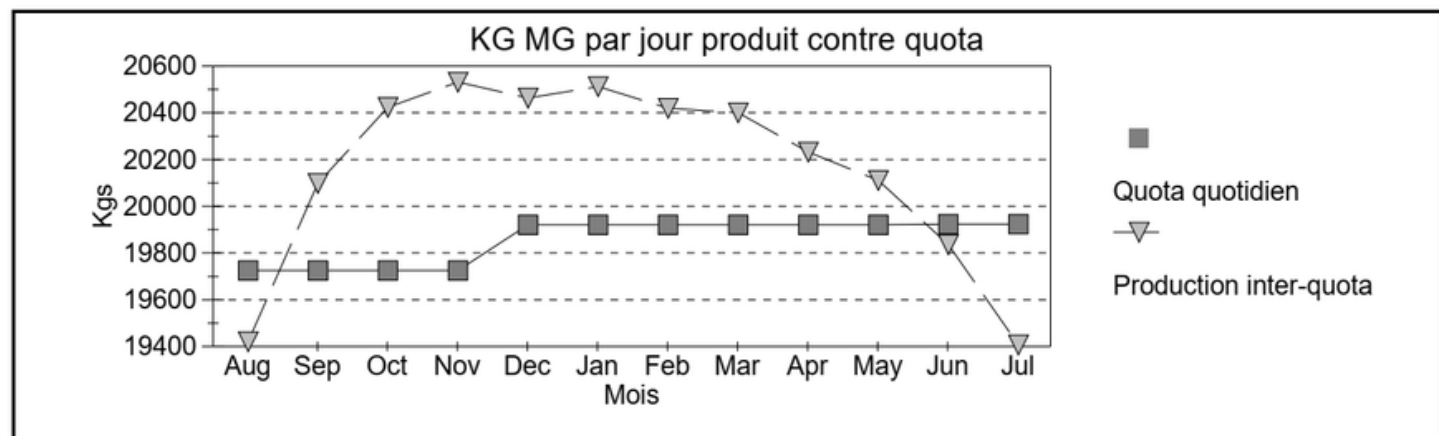
QESP = Le prix de vente de quota

.0 des 851.7 kilos demandé au prix de vente de \$24,000.00 ou au dessus ont été acheté. Il y avait un total de .0 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 851.7kg.

La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Mardi le 1 Septembre, 2026

Les résultats seront disponibles Vendredi le 4 Septembre, 2026

Mois	Aout	Jul	Juin	Mai	Avr	Mar	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$0	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$0	\$24,000
Kilo sur l'échange	.0	14.4	5.7	9.4	2.0	.0	7.9
Kilo par transfert	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0



COIN QUOTA

Les soumissions et les offres à la bourse de quota:

Avant 16h:00 du 1er jour ouvrables du mois sur des formulaires fournis par l'Office y compris une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées. Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

Politique sur les quotas minimums

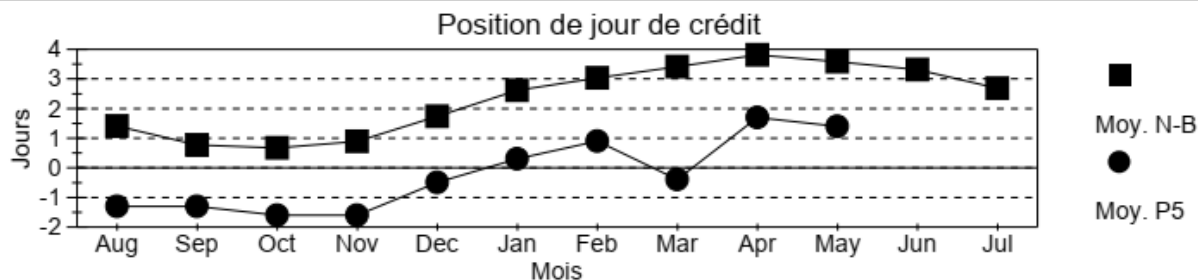
L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

La pénalité pour hors quota de 20 \$/hl est en vigueur.

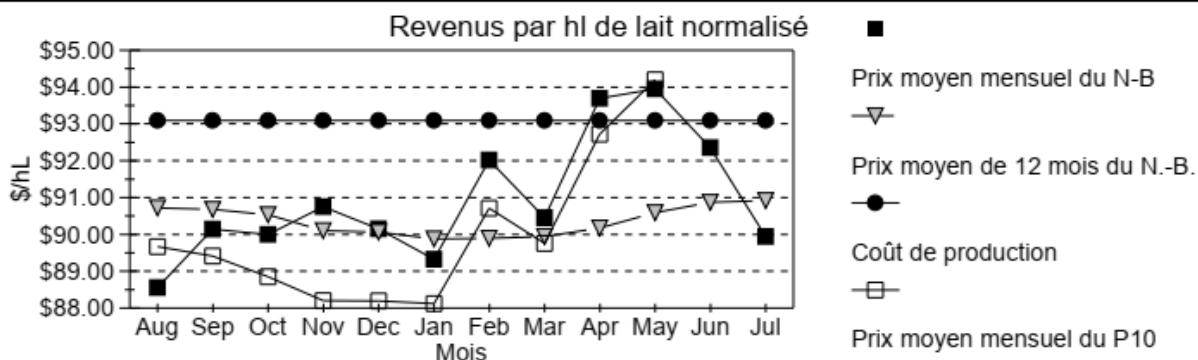
ARRÊTÉ SUR LE TRANSFERT DE QUOTAS QUOTIDIENS

Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou avant midi du 20ième jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20ième jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end. Le paiement reçu par la suite est assujéti à une pénalité de 2 % appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une pénalité supplémentaire de 2 %

Credits



Mois	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul
Jours incitatifs émis.	2.72	3.67	3.59	2.59	0.66	0.73	0.44	0.76	0.76	1.74	0.68	0.70
Jours incitatifs utilisés	1.41	2.05	1.96	1.69	0.64	0.68	0.42	0.73	0.72	1.27	0.52	0.42
Jours au-de-dessus du quota	0.01	0.00	0.01	0.05	0.08	0.17	0.18	0.15	0.07	0.06	0.14	0.11
Jours perdus	-0.19	-0.10	-0.08	-0.10	-0.11	-0.14	-0.08	-0.06	-0.06	-0.09	-0.10	-0.12
Jours échangés	0.80	0.80	0.97	1.03	1.11	1.00	1.20	1.22	1.01	0.97	0.88	1.07
Prix de vente de la BC	\$4.01	\$6.03	\$10.00	\$14.00	\$14.00	\$15.15	\$16.00	\$15.10	\$14.24	\$11.55	\$9.50	\$9.00



Mois	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul
SNG ratio du marché \$/kg	\$2.98	\$2.98	\$2.66	\$2.66	\$2.59	\$5.69	\$6.21	\$6.84	\$7.47	\$8.37	\$8.06	\$7.20

Un hl normalisé contient 3.60 kg l'hl de MG, 3.23 kg l'hl de PT and 5.69 kg l'hl de LAS

COIN CRÉDIT

La bourse de crédits

Avant 16h:00 le 2ème jours ouvrables après le 15 du mois sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le 4ième jour ouvrable qui suit le 15. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.

Bourse de crédits juin 2026 9,00 \$/KG

21 257 des 22 678 kg offre au CESP ou en dessous ont été vendu.

À compter du 1er mai 2025, la limite de 0 jour a été supprimée, ce qui permettait aux producteurs d'acheter ou de vendre, quelle que soit leur position de crédit.

À une date ultérieure, les producteurs ayant des pénalités de qualité verront également le pourcentage de crédits qu'ils peuvent acheter réduit pendant un certain nombre de mois. Le PLNB informera les producteurs 2 mois avant l'entrée en vigueur de la présente politique.

Pool domestique du N.-B.

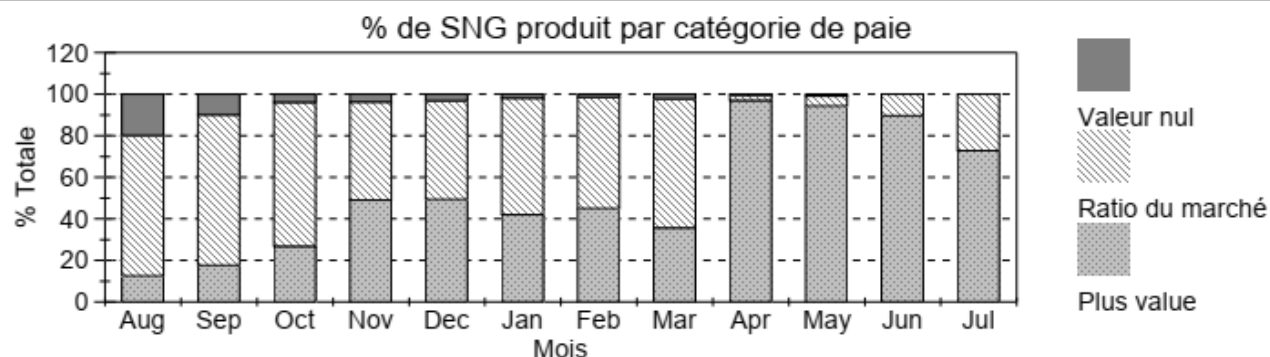
Marché marginal	MG Kg	MG \$/kg	MG \$	PT Kg	PT \$/kg	PT \$	LAS Kg	LAS \$/kg	LAS \$
Juillet 2026	2,138	-\$2.7327	(\$5,841)	1,583	-\$1.9107	(\$3,025)	2,957	-\$0.3917	(\$1,158)
Année laitière	20,621	-\$2.7327	(\$56,351)	15,094	-\$1.9107	(\$28,840)	26,825	-\$0.3917	(\$10,507)
SNG > 2.50									
Juillet 2026				0	\$0.0000	\$0	0	\$0.0000	\$0
Année laitière				5,624	\$0.0000	\$0	10,326	\$0.0000	\$0
SNG 2.20<=2.50									
Juillet 2026				2,339	\$7.2002	\$16,842	4,313	\$0.9000	\$3,882
Année laitière				109,222	\$3.8626	\$421,882	195,384	\$0.8960	\$175,065
Marché domestique									
Juillet 2026	599,469	\$9.9593	\$5,970,291	455,350	\$15.4493	\$7,034,833	814,425	\$0.9000	\$732,983
Année laitière	7,334,987	\$11.7218	\$85,979,108	5,370,557	\$10.6793	\$57,354,035	9,353,808	\$0.8218	\$7,686,827

Production et paiement

Revenu	\$/HL	MG \$	PT \$	LAS \$				Totale \$
Juillet 2026	\$98.66	\$5,964,449	\$7,048,650	\$735,706				\$13,748,805
12 Months	\$93.15	\$85,925,985	\$57,748,766	\$7,851,999				\$166,097,671
Déductions	Transport par HL	Promotion par kilo de solides totaux	Admin	Lab	Recherche	Frais totaux par HL		Totaux Deductions
Juillet 2026	\$4.00	\$0.1015	\$0.0786	\$0.0080	\$0.0016	\$6.55		\$916,967
Année laitière	\$3.87	\$0.0929	\$0.0786	\$0.0080	\$0.0016	\$6.33		\$10,375,483
Qualité	Cell. somatiques	Boite de pétri	Après pasteuri.	CBI				Camion refusé
Juillet 2026	196,361	0	0	37				0
Année laitière	171,923	0	0	59				0
Production & Composants	Production Volume	MG	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Ratio SNG		
Juillet 2026	13,996,059	4.2984	3.2814	5.8709	13.4507	2.1292		
12 Months	163,228,511	4.5063	3.3698	5.8730	13.7491	2.0511		

Politique SNG

Valeurs actuelles du ratio SNG Plus value: < 2.20 Ratio du marché: 2.20<=2.50 Valeur nul: > 2.50



SNG/MG: Ratios moyen

Mois	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul
Plus value	1.93	1.92	1.92	1.93	1.93	1.93	1.93	1.93	2.03	2.05	2.08	2.09
Ratio du marché	2.11	2.10	2.08	2.07	2.06	2.06	2.08	2.07	2.22	2.23	2.26	2.24
Valeur nul	2.26	2.25	2.24	2.26	2.24	2.27	2.24	2.25	2.35	2.30		
Provincial	2.12	2.08	2.05	2.01	2.00	2.01	2.01	2.02	2.03	2.06	2.10	2.13

Maritime Quality Milk

Maritime Quality Milk (MQM) est un programme de recherche et de service du Collège vétérinaire de l'Atlantique, situé à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard à Charlottetown.
www.milkquality.ca

Lait 2020

LAIT 2020 a pour mission de répandre le savoir et l'innovation par son leadership et ses moyens d'action dans l'optique d'encourager la croissance durable de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick.
www.milk2020.ca

Co-operators Assurance Collective

Tarifs de groupe en date de 1er décembre 2024
Couverture individuelle mensuelle : 140,94 \$
Couverture familiale mensuelle : 369,74 \$
Demandes, taux, inscriptions :
Emily Murphy 506.850.1643
emily.murphy@gotoinsure.ca
David Scott 506.458.1220
1.800.994.5155

Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Le RPC est l'organisme provincial pour la recherche et la technologie (RTO) du Nouveau-Brunswick. Il offre des services contractuels dans les secteurs de la R-D et de la technologie dans ses installations de Fredericton et de Moncton, au Nouveau-Brunswick.
506.452.1212

Le Plan de ferme environnemental

Rejoindre: Likhita Potluri
Téléphone:
506.452.8101
506.259.0020
Courriel:
efp-pfe@fermeNBfarm.ca

Tests de composition et de microbiologie

Analyse du lait
communiquez avec Jill Hay à l'adresse suivante :
jill.hay@rpc.ca
Les tests microbiologiques contactez Corrie Maston à l'adresse suivante :
corrie.maston@rpc.ca

Parage des sabots

Rejoindre:
E. Duivenvoorden
Téléphone:
506.433.1864
ou Peter Jones
Téléphone:
506.866.0531

Spécialiste des cultures

Contactez Jason Wells
Téléphone:
506.434.2543
Courriel:
Jason.Wells@gnb.ca

Agropur

Conseiller coopératif
Jeanette Van der Linden
1-800-574-5585 Ext. 3224
Jeanette.Van-Der-Linden@agropur.com

Tests d'échantillons

Dairytown
Tests d'antibiotiques
Kris Byers
506-424-0769
RPC pour des tests ultérieurs
506-452-1212

Spécialiste d'exploitation laitière

Communiquez avec
David Dykstra
Téléphone cellulaire:
506.434.5755
Courriel :
David.Dykstra@gnb.ca

Links

Développement du secteur de l'élevage
https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/contacts/dept_rendrer.137.203310.4073.html#employees

Les prix des veaux
<https://www.fpbq.upa.qc.ca/infoprix/BovinReforme/BRInfoprixHebdo.asp?Langue=A>

Conseil de recherches : Webinaires gratuits
<https://www.beefresearch.ca/resources/webinars.cfm>

Commission Canadienne du lait
<https://www.cdc-ccl.gc.ca/>

Centre des nouvelles des Producteurs laitiers du Canada
<https://www.dairyfarmers.ca/news-centre/document-library>

AgriStartNB
<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/10/pdf/Agriculture/FarmingInNewBrunswick-RoadMapForNewEntrants.pdf>

RÉSERVOIRS DE LAIT EN VRAC

Tous les réservoirs de lait en vrac devant être étalonnés seront coordonnés par le personnel du PLNB en utilisant les services d'étalonnage des producteurs laitiers de l'Ontario (MPO). Si vous prévoyez installer un nouveau réservoir ou si vous en avez installé un récemment, veuillez appeler le 432-4330 afin que votre ferme puisse être ajoutée à l'horaire. Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac rappelez-vous: Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) doivent avoir une sortie minimale de 3 pouces avec une valve papillon; Les nouvelles citernes de moins de 1000 doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une vanne papillon; Les réservoirs usagés de toute taille doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une valve papillon.

LE TRANSPORT

Si vous avez des inquiétudes au sujet de vos ramassages prévus, Vous pouvez contacter :

Kingsco Transportation:
Répartiteur
Bliss Price
506-435-1584

Superviseur
Conrad Hachey
506-435-2293

Directeur général
Kris Aiton
506-434-3006

Transport - PLNB
autres questions ou problèmes rejoignez Steve au (506) 432-4330, x22 (français).

Gestion de la qualité du lait

Communiquez avec
Don Anderson
Téléphone cellulaire:
506.432.5598
Courriel :
udder1@nb.aibn.com

En route vers les changements du module Environnement 2027

Les changements apportés au module Environnement de proAction® entreront en vigueur le 1er avril 2027.

Le nombre de démerites permis passera de 5 à 4, ce qui rend encore plus important de respecter les exigences de l'EN5, Analyses de sol et gestion des éléments nutritifs.

Pour satisfaire à l'exigence EN5, les fermes doivent avoir :

- un plan de gestion des éléments nutritifs valide et approuvé par la province, ou
- des analyses de sol effectuées au moins tous les trois ans sur toutes les terres recevant du fumier (ou plus souvent si les règlements provinciaux l'exigent), et utiliser les résultats pour orienter les applications de fumier et d'engrais.

C'est le moment idéal pour prélever vos échantillons de sol ou mettre à jour votre plan de gestion des éléments nutritifs pendant que les conditions au champ sont favorables.

Besoin d'aide? Votre organisation provinciale, un agronome, un conseiller en cultures agréé (CCA), un conseiller agricole ou votre détaillant agricole peuvent vous accompagner. Communiquez avec votre organisation provinciale ou votre coordonnateur proAction si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour trouver un fournisseur de services qualifié.



Planificateurs qualifiés en gestion des éléments nutritifs

Amélioration de la durabilité des sols et des cultures au Nouveau-Brunswick (AASCNB)

150, Woodside Lane, unité 2

Fredericton (N.-B.) E3C 2R9

Téléphone : (506) 454-1736

Directeur général : Ray Carmichael

(506) 276-3311

Courriel : gm@nbscia.ca

Analyse des échantillons de sol

Les producteurs peuvent apporter leurs échantillons à un bureau régional du MAAP ou au bureau principal, comme auparavant.

Les échantillons seront envoyés aux Laboratoires d'analyse de l'Î.-P.-É. (PEIAL) pour analyse, et PEIAL facturera les frais directement au producteur. Veuillez utiliser l'adresse de PEIAL sur votre boîte d'échantillons.

PEI Soil and Feed Testing Lab PEI Analytical
Laboratories

23 Innovation Way

Charlottetown, PEI

C1E 0B7

Téléphone: (902) 620-3300